

COMMUNE DE RENNAZ

MUNICIPALITE



AU CONSEIL GENERAL

PREAVIS No 44 / 2016-2021

**Rénovation du jardin d'enfants
dit « Petit parc »
2^e partie**

Table des matières

1. Préambule	3
2. Rénovation de la place de jeux.....	3
3. Mobilier urbain.....	4
4. Coûts	4
5. Conclusions	5

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le jardin d'enfants, dit « Petit parc » a été aménagé à la route des Dents-du-Midi en 1991. En 2016, un préavis avait été accepté par le Conseil général pour des premiers travaux de réhabilitation. La Municipalité avait annoncé à ce moment que la rénovation de cette place de jeux se ferait en 2 phases.

Cette première partie, réalisée courant 2016, consistait à supprimer la cabane pour des raisons de sécurité et la remplacer par un jeu évolutif. Cette adaptation a fait l'unanimité des utilisateurs, lesquels sont impatients de découvrir la suite. Elle est avant tout destinée à la tranche d'âge 6 – 12 ans, bien que les enfants plus jeunes se la soient appropriée en toute sécurité.

Aujourd'hui pour donner suite à la demande de membres du Conseil général, nous vous présentons la seconde partie de cette rénovation. Elle est conçue pour les enfants de 1 à 6 ans avec des jeux d'adresse imaginés pour favoriser le développement corporel, tout en étant distrayants. Toutes les installations sont proposées par le même fournisseur, lequel nous avait donné entière satisfaction lors des premiers travaux ; il en résulte une variété intéressante des jeux proposés, qui restent malgré tout dans la même ligne graphique. De plus, les travaux de génie-civil seront assurés par une entreprise de la région.

Les 8 modules prévus, dont 7 nouveaux, sont répartis sur toute l'aire de jeu de manière à veiller à la sécurité, au confort des utilisateurs et éviter les risques de conflits entre les différentes installations.

Des tables et bancs, de style actuel, complètent l'ensemble afin d'apporter confort et convivialité. Une nouvelle clôture, entourant la place de jeux, sécurise le périmètre.

Ainsi, ce parc deviendra un lieu de partage pour les habitants de Rennaz tout en permettant aux enfants de se défouler en toute sécurité. Les parents pourront ainsi s'installer confortablement pour surveiller leurs enfants et les pique-niques y seront autorisés.

2. Rénovation de la place de jeux

Les modifications envisagées prévoient de sécuriser et de compléter les structures existantes.

D'une part, un sol amortissant en caoutchouc adapté sera coulé sous chaque jeu afin d'en assurer la sécurité. Réalisé en différentes couleurs, ce sol égiera l'ensemble.

D'autre part, les nouvelles installations suivantes sont prévues :

- ✓ 1 cabane
- ✓ 1 skylab (jeu évolutif)
- ✓ 1 balançoire triple
- ✓ 1 fléau
- ✓ 1 slackline
- ✓ 1 jeu sur ressort
- ✓ 1 manège

Chaque installation correspond aux normes en vigueur (SN EN 1176) et sera contrôlée régulièrement, conformément à la législation en vigueur et aux recommandations du Bureau de prévention des accidents (BPA).

3. Mobilier urbain et clôture

Afin que cette place soit conviviale autant pour les enfants que pour les parents, le mobilier urbain sera également changé.

Il est prévu d'y installer deux nouveaux bancs, ainsi que deux ensemble tables et bancs ; des poubelles et des panneaux signalétiques seront posés de chaque côté du parc.

Des travaux de génie-civil seront bien entendu nécessaires pour réaliser ces transformations.

La clôture, bien qu'elle représente une part non négligeable de ce projet, met en valeur l'ensemble et garantit la sécurité des enfants. De couleur verte et d'une hauteur de 180 cm au nord du parc et 100 cm sur les 3 autres faces (côté routes et accès), elle est rigide et ne peut donc pas être escaladée. Deux portails sont prévus, un pour l'entretien, un autre pour l'accès à la place de jeux.

4. Coûts

Construction et équipement

Equipement en jeux	CHF 50'000.00
Sol amortissant	CHF 25'000.00
Mobilier urbain	CHF 15'000.00
Clôtures	CHF 25'000.00
Génie civil	CHF 30'000.00
Divers et imprévus	CHF 5'000.00
TOTAL GENERAL TTC	CHF 150'000.00

5. Conclusions

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal no 44/2016-2021 ;
- ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cet objet ;
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation de la place de jeux ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 150'000.00 pour cet objet ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante ;
4. d'amortir cet investissement par un amortissement annuel de CHF 15'000.00 pendant 10 ans par prélèvement sur le compte de réserve 9282.00 « Etudes et investissements futurs.

Préavis adopté par la Municipalité lors de sa séance du 1^{er} février 2021.

Au nom de la Municipalité :

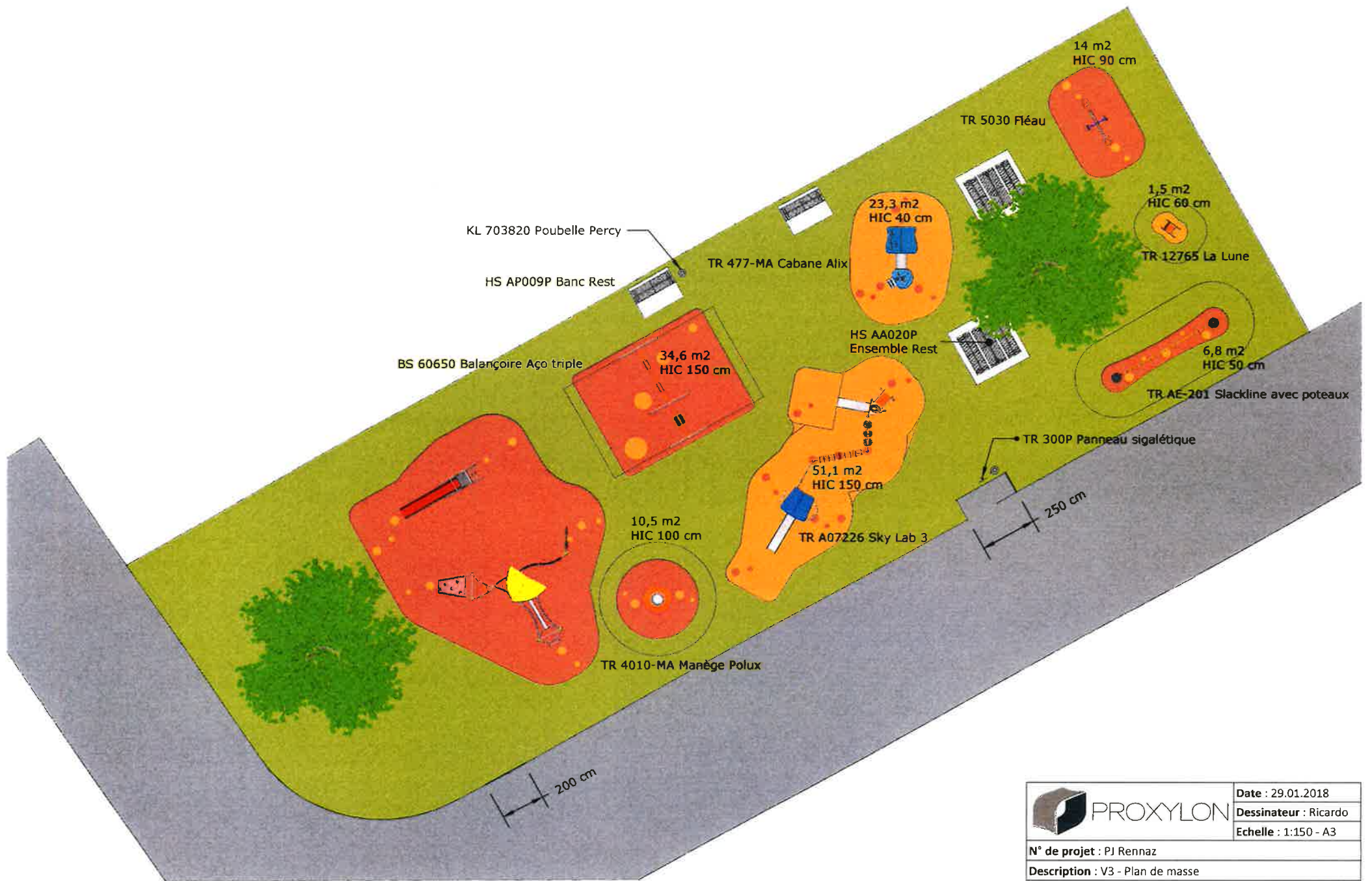
La Syndique : 
Muriel Ferrara

La Secrétaire : 
Carole Guérin




Annexes :

- ✓ Photos-montage du jardin d'enfants



 PROXYLON	Date : 29.01.2018
	Dessinateur : Ricardo
	Echelle : 1:150 - A3
N° de projet : PJ Rennaz	
Description : V3 - Plan de masse	



 PROXYLON	Date : 29.01.2018
	Desinateur : Ricardo
N° de projet : PJ Rennaz	Echelle : -
Description : V3 - Vue 3D (2)	